

Suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins en baie de Somme : mise en œuvre de la surveillance estivale 2019

Par Simon THIERY



Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : les Phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) et les Phoques gris (*Halichoerus grypus*).

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques en la baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994. En période de naissance des phoques veaux-marins, une action de « Surveillance Estivale » (dénommée SE) est mise en place, depuis 1990, la trentième Surveillance Estivale a donc eu lieu cette année. L'objectif est de suivre leur reproduction, de sensibiliser le public à la présence des groupes de phoques à marée basse, de préserver leur tranquillité sur les reposoirs et de préserver la relation entre la mère et son petit, relation nécessaire à son développement jusqu'à son sevrage.

Les effectifs des phoques dénombrés pendant la Surveillance Estivale sont variables. Les phoques émergent sur les bancs de sable pour se reposer et régénérer leur énergie. De plus, la période estivale correspond au moment des naissances : les femelles utilisent les reposoirs pour mettre bas et allaiter leur petit. C'est également la période de mue pendant laquelle les animaux ont besoin de profiter au maximum du soleil afin de synthétiser de la vitamine D. De ce fait, les journées les plus belles et les marées basses les plus proches de l'heure d'ensoleillement maximum, sont les plus profitables pour les animaux. Enfin, une fois les jeunes sevrés, commence la période d'accouplement. Tous ces facteurs réunis font de la période estivale, le moment où les animaux sont les plus nombreux dans l'année avec certains individus provenant de colonies limitrophes qui viennent augmenter les effectifs.

Les graphiques ci-dessous présentent tous des variations interannuelles. Celles-ci peuvent être causées par de nombreux facteurs entraînant une diminution ou une augmentation en fonction :

- du nombre d'actions de l'association,
- du nombre de personnes sensibilisées,
- du nombre de dérangements et d'interventions,
- du nombre d'animaux posés ou échoués,
- et même du nombre de phoques observés.

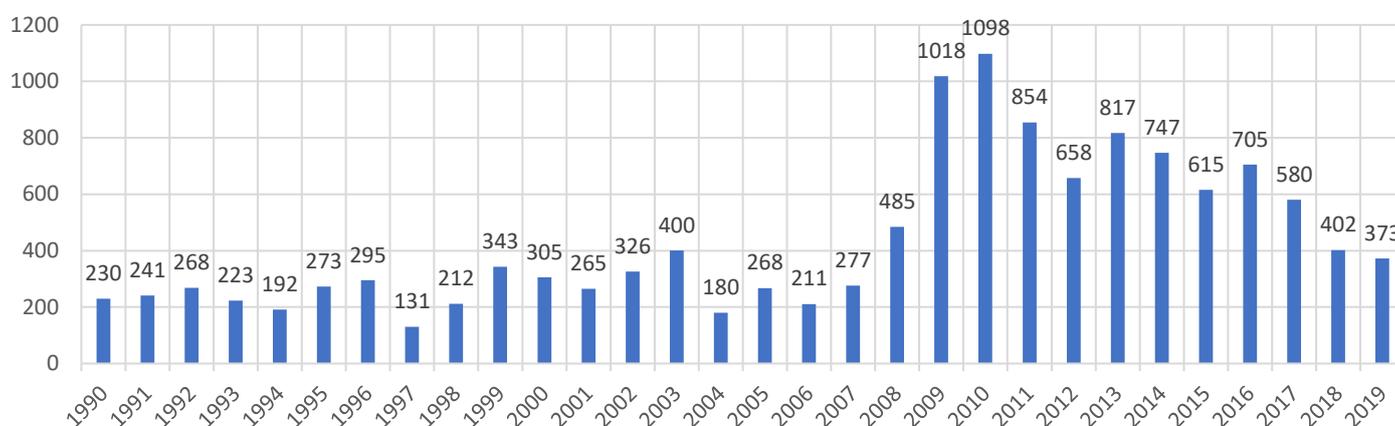
Ces variations peuvent être causée par différents facteurs :

- la météo,
- les horaires de marées et leurs coefficients,
- l'affluence touristique,
- la configuration du chenal dans la baie et la position des animaux autour de celui-ci,
- le nombre de bénévoles présents,
- la quantité d'échouages et d'animaux posés,
- ou encore l'utilisabilité de notre matériel.

1. Organisation générale

La Surveillance Estivale 2019 a été mise en place du samedi 8 juin au samedi 24 août. 37 bénévoles présents au minimum 15 jours, 3 salariés, un service civique, une stagiaire et 2 coordonnateurs bénévoles y ont participé, avec l'aide de 5 bénévoles réguliers. Ces personnes se sont relayées pour assurer une présence sur le terrain pendant 78 jours. 272 séances de terrain ont été réalisées sur différentes missions : points d'observation, sensibilisation du public, comptages terrestres, maritimes ou aériens et séance de protection des groupes de phoques ou des jeunes seuls. Toutes ces actions représentent 373 journées-hommes soit 2 609 heures cumulées pour les bénévoles, qui ont été calculées à partir du temps passé sur les différentes missions notées sur les fiches quotidiennes utilisées par les bénévoles.

Temps passé par les bénévoles (en journée homme) pendant la SE



Ensemble, ils ont assuré une présence quotidienne sur le terrain répartie comme suit :

	Du 8 juin au 15 juin	Du 15 juin au 22 juin	Du 22 juin au 29 juin	Du 29 juin au 6 juillet	Du 6 juillet au 13 juillet	Du 13 juillet au 20 juillet	Du 20 juillet au 27 juillet	Du 27 juillet au 3 août	Du 3 août au 10 août	Du 10 août au 17 août	Du 17 août au 24 août
Bénévoles	4	10	10	10	10	11	5	6	6	3	3
Coordonnateurs bénévoles	2	1	0	2	2	2	2	0	0	0	0
Service civique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stagiaire	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Salariés	0	0	1	1	1	1	1	2	2	2	2

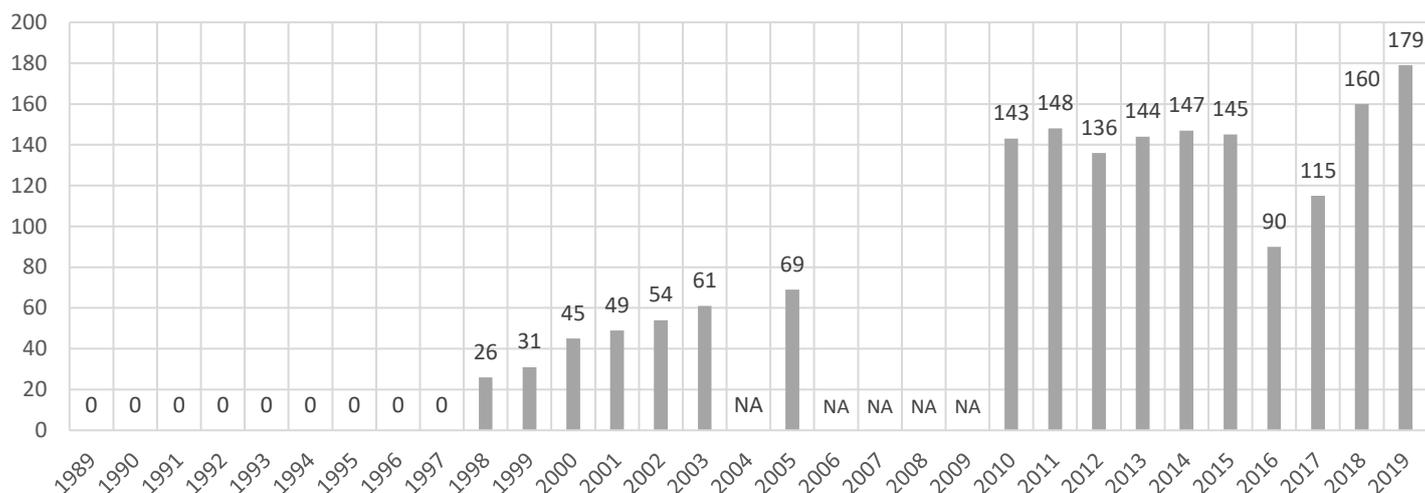
2. Volet sensibilisation du public

Des points d'observations sont proposés gratuitement au public sur le poulier de galets de la pointe du Hourdel durant toute l'année et également pendant la SE. Pendant cette période, un second point d'accueil et d'observations peut être ajouté au blockhaus si les équipes de bénévoles ne sont pas appelées à mettre en œuvre une zone de protection pour un jeune posé. Les horaires quotidiens des points d'observations de chaque jour sont diffusés par la coordinatrice bénévole aux structures d'informations

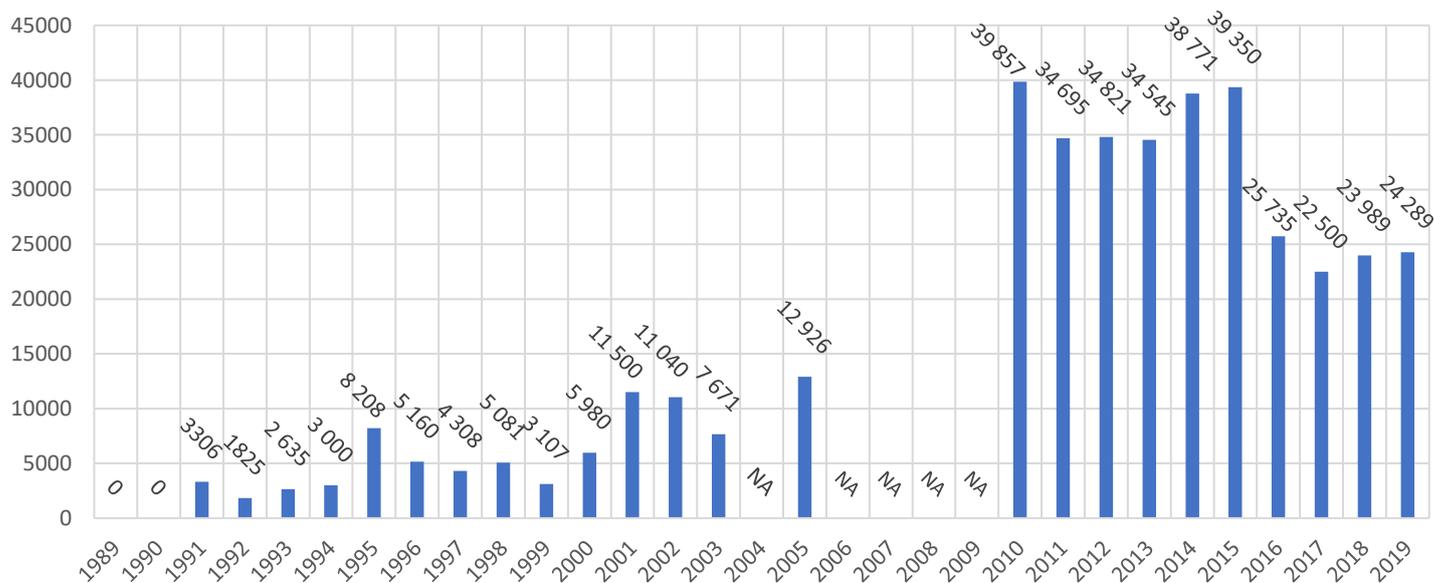
touristiques et également sur les différents réseaux de l'association. A ces points d'observations, le public trouve des longues-vues mises à disposition gratuitement pour observer les phoques sur leurs reposoirs de marée basse. Les bénévoles présents répondent à leurs questions, leur expliquent la biologie et l'histoire des phoques en baie de Somme. Ils les sensibilisent sur la distance à respecter pour ne pas les déranger. Ils peuvent aussi être amenés à les informer sur la sécurité en baie de Somme.

Au cours de cette Surveillance Estivale 2019, 179 points d'observations ont été réalisés et au minimum 24 289 personnes ont été sensibilisées lors des points d'observations et des zones de protections. Ce nombre correspond au bilan des fiches de comptages remplies par les bénévoles, il s'agit d'une estimation minimale vu le grand nombre de personnes accueillies et sensibilisées.

Nombre de point d'observation effectué pendant la SE



Nombre de personnes sensibilisées pendant la SE



3. Volet interventions et protection

46 missions d'intervention et de protection de la colonie ou d'un animal isolé et posé ont été mises en place. Elles s'organisent selon les situations :

- lorsque le nombre de bénévoles le permet, les équipes se placent à distance des reposoirs afin d'intervenir auprès des promeneurs pour prévenir les dérangements et les éviter ;
- la seconde situation apparaît quand un jeune phoque veau-marin est retrouvé seul, posé. L'équipe de bénévoles intervient de la même façon auprès des promeneurs, faisant un cordon de sécurité afin que les personnes restent à distance et laissent, au jeune seul, la possibilité que sa mère vienne le rechercher. Dans le même temps ils préviennent un titulaire de la carte verte pour qu'il vienne sur le terrain, vérifie l'état de l'animal et décide de la conduite à tenir suivant son état.

Cette année, toujours dans une optique de sensibilisation du grand public, nos deux nouveaux moyens de communications ont été améliorés :

- les 15 piquets d'informations, placés pour délimiter une zone afin de prévenir d'éventuels dérangements par des promeneurs et pour rappeler la distance de tranquillité de 300 mètres, ont été divisés en 3 types :



- des autocollants de plus petite taille ont été imprimés afin d'être adaptés aux différents supports.



Ces piquets et ces autocollants ont pour but d'informer le plus de personnes possibles autrement que par les animations et les interventions. Nous souhaitons que les gens s'approprient les bons gestes de protection et que le respect de la faune sauvage devienne un automatisme pour chacun.

Lors des 272 séances de terrains incluant les points d'observations et les comptages, les bénévoles ont relevé 212 dérangements des groupes de phoques. Tous les niveaux de dérangements sont pris en compte :

- quand les phoques lèvent la tête quelques instants, sans bouger,
- quand ils observent intensément l'élément perturbateur (ils sont sur le qui-vive),
- quand ils s'approchent de l'eau,
- quand ils partent à l'eau et remontent après le départ de l'élément perturbateur,
- quand ils partent à l'eau et abandonnent le reposoir (ils peuvent remonter ailleurs, ou pas),
- et quand ils ne peuvent pas utiliser un reposoir habituel car un élément y stationne.

Ils ont principalement été dérangés par :

- des kayaks amateurs ou guidés,
- des pirogues guidées
- des promeneurs seuls
- et des groupes avec un guide.

Cette année, la plupart des couple-mère petit se posaient sur les reposoirs R5 et BH/R5. En plus d'être accessible à pied, ces reposoirs étaient le lieu de passage des embarcations de petite taille et de grande taille comme les kayaks et les pirogues doubles de type Va-a. Cette année, le nombre de pirogues et de kayaks en sorties organisées a augmenté fortement.

Le nombre de dérangements causés par ces deux types d'embarcations est donc particulièrement élevé : **108 dérangements en 2019 (en comparaison il y avait eu 56 dérangements en 2018)**. Après plusieurs interventions orales infructueuses auprès des pilotes, nous avons adressé aux 4 structures commerciales concernées un courrier d'alerte en recommandé (en annexe), en informant les autorités et plusieurs partenaires sur cette situation inquiétante.



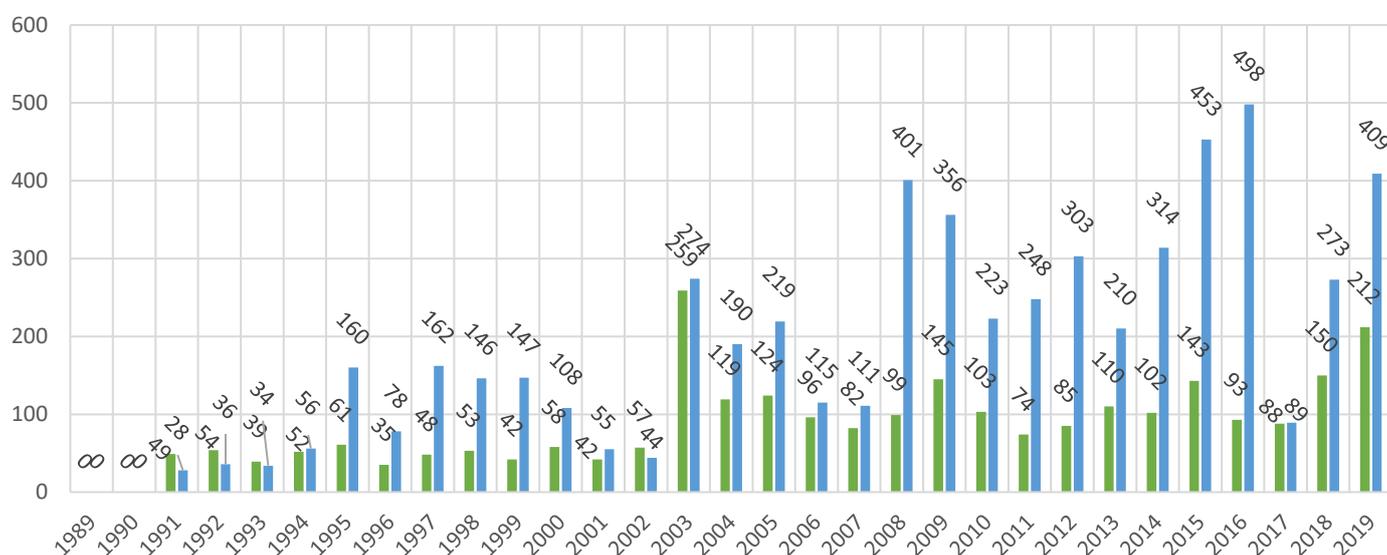
© Benoît MALLET – Picardie Nature

Depuis 2017, le chenal de la Somme passe devant le poulier de galets du Hourdel, un reposoir est, depuis, utilisé par plusieurs Phoques veau-marin et quelques Phoques gris, le R7. Ce reposoir se situe à 300 m du Blockhaus, il est donc très facile d'accès et constamment fréquenté par les promeneurs et les groupes guidés, les dérangements y sont donc réguliers.

Les bénévoles ont réalisé 409 interventions auprès de personnes principalement sur des promeneurs et des kayaks. Une intervention est une action qui a pour but de sensibiliser une personne ou un groupe, à la protection des phoques, en prévention ou après un dérangement. Elle ne rentre pas dans le cadre d'un point d'observation ou d'une sortie qui sont des animations publiques.

Dérangements et Interventions en SE

■ Nombre de dérangement en SE ■ Nombre d'interventions en SE



4. Les échouages

Cette année 4 jeunes prématurés et 21 jeunes émancipés ou non émancipés ont été retrouvés échoués. Parmi les 25 jeunes de l'année échoués, 12 ont été trouvés vivants et 13 ont été trouvés morts. 5 de ces échoués vivants sont morts pendant leur transport ou en centre de soin.

Au total 18 sont morts. La mortalité de jeunes fait partie de la sélection naturelle, la mortalité est en effet élevée (environ 50%) lors de la première année de vie.

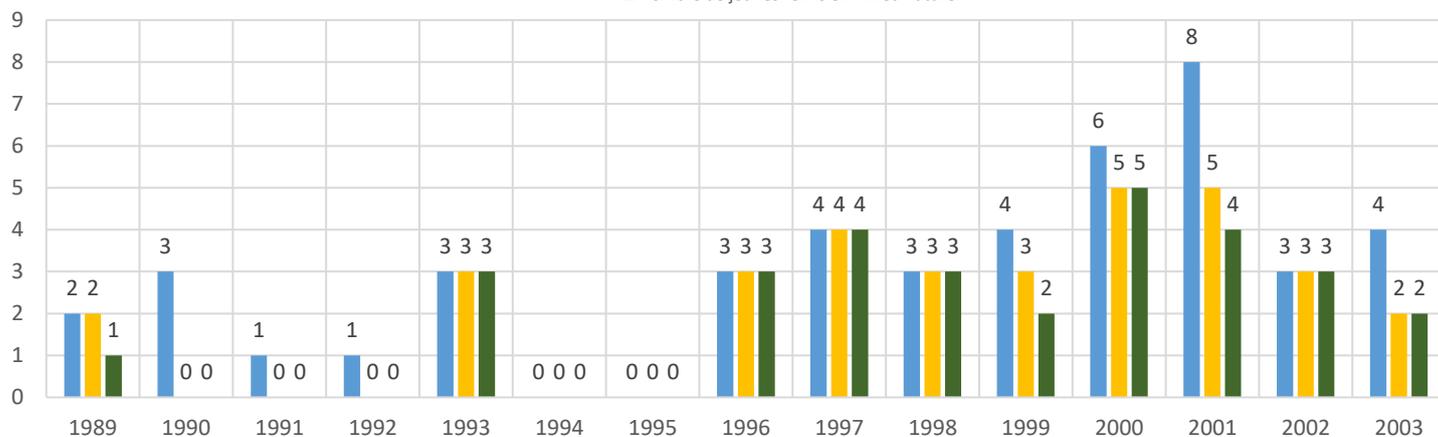
Au 30 août 2019, 7 de ces jeunes étaient toujours en centre de sauvegarde de la faune sauvage (CSFS), soit celui de l'association CHENE (76), soit celui de la LPA de Calais (62) (voir tableau page suivante).

* JNE = jeune non émancipé

Préma	-	09/04/2019	JNE* né préma et récupéré au Hourdel	-	-	Préma mort
Préma	-	06/06/2019	JNE né préma et récupéré à Quend plage	-	-	Préma mort
Londres	M	16/06/2019	JNE récupéré au Crotoy	Blanc 797	LPA Calais	Mort en CSFS le 28/06/2019
Lisbonne	F	21/06/2019	JNE récupéré au Crotoy	-	Le CHENE	-
Mort	-	22/06/2019	JNE récupéré en Réserve Naturelle	Blanc 798	LPA Calais	Mort durant le transport le 22/06/2019
Mort	-	25/06/2019	JNE mort-né et observé en baie (Bh/R5)	-	-	Mort-né observé par le club de kayak
Athènes	F	26/06/2019	JNE récupéré à St Valery sur Somme	Blanc 799	LPA Calais	-
Préma	-	27/06/2019	JNE né préma et observé en baie (R5)	-	-	-
Berlin	F	29/06/2019	JNE récupéré au Crotoy	-	Le CHENE	Mort en CSFS
Helsinki	F	01/07/2019	JNE récupéré à Berck	Blanc 800	LPA Calais	
Oslo	F	01/07/2019	JNE récupéré au Hourdel	-	Le CHENE	Mort en CSFS
Mort	-	01/07/2019	JNE récupéré au Crotoy	-	-	-
Préma	-	02/07/2019	JNE né préma et récupéré au Crotoy	-	-	Préma mort
Sofia	F	04/07/2019	JNE récupéré au Crotoy	Blanc 481	LPA Calais	-
Rome	F	05/07/2019	JNE récupéré au Hourdel	-	Le CHENE	-
Prague	M	06/07/2019	JNE récupéré au Hourdel	Blanc 482	LPA Calais	-
Mort	-	06/07/2019	JNE récupéré en Réserve Naturelle	-	-	Jeune mort
Mort	-	06/07/2019	JNE récupéré en Réserve Naturelle	-	-	Jeune mort
Madrid	F	07/07/2019	JNE récupéré au Crotoy	-	Le CHENE	Mort en CSFS
Varsovie	F	12/07/2019	JNE récupéré au Crotoy	Blanc 483	LPA Calais	-
Mort	-	19/07/2019	JNE observé en Réserve Naturelle	-	-	Jeune mort
Mort	-	19/07/2019	JNE observé en Réserve Naturelle	-	-	Jeune mort
Mort	-	01/08/2019	JNE récupéré au Crotoy	-	-	Jeune mort
Mort	-	07/08/2019	JNE récupéré au Crotoy	-	-	Jeune mort
Mort	-	12/08/2019	JNE récupéré à La Mollière	-	-	Jeune mort

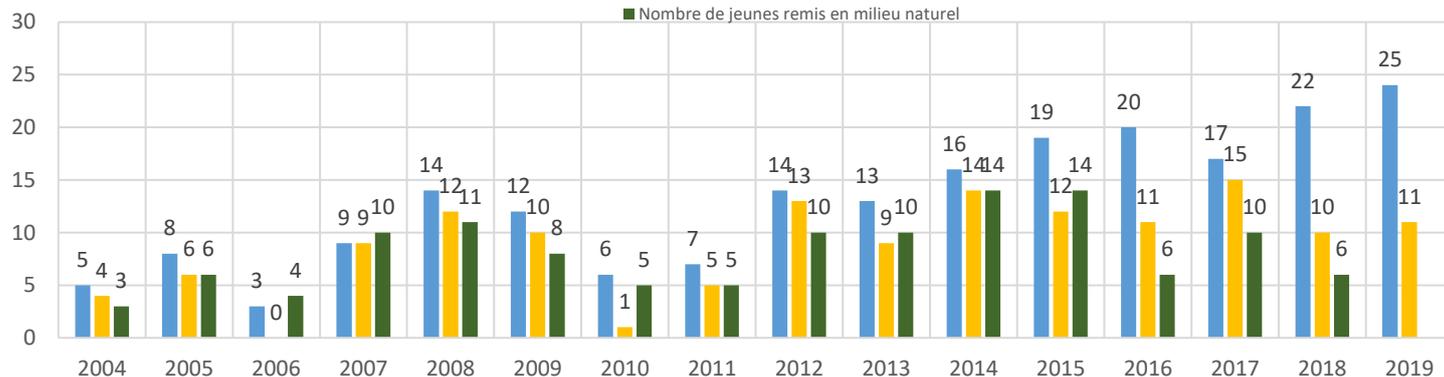
Echouages et Centre de Soins Faune Sauvage

■ Nombre de jeunes de l'année échoués ■ Nombre de jeunes entrant en csfs
■ Nombre de jeunes remis en milieu naturel



Echouages et Centre de Soins Faune Sauvage

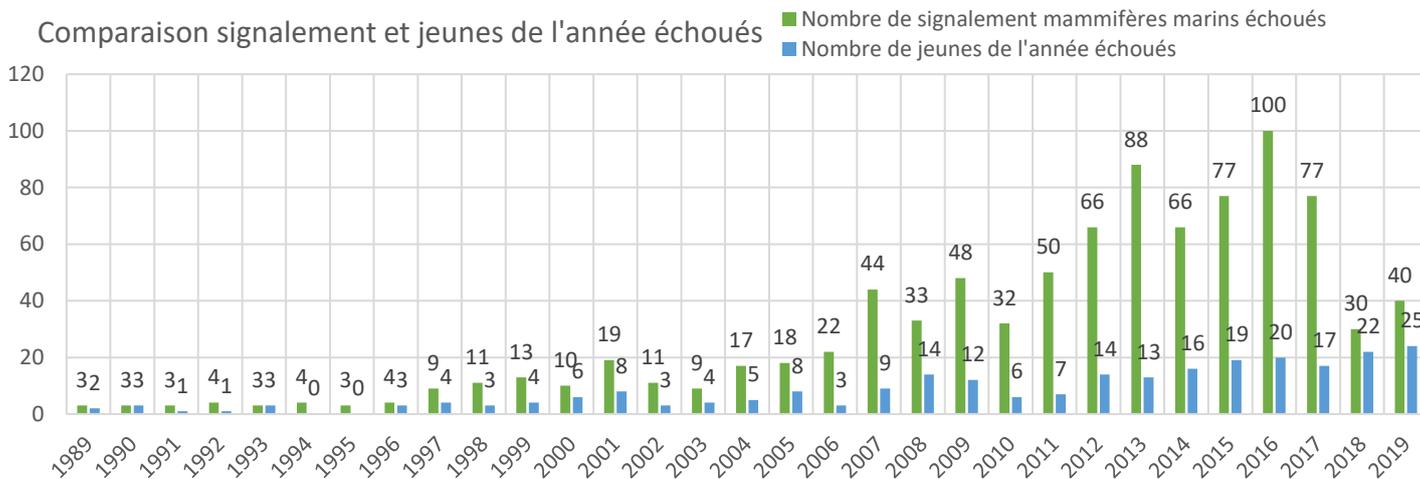
■ Nombre de jeunes de l'année échoués ■ Nombre de jeunes entrant en csfs
■ Nombre de jeunes remis en milieu naturel



Distinction phoque échoué / phoque posé :

Ces 11 jeunes ont réellement été considérés comme échoués et non posés, contrairement à d'autres cas observés en baie cette année. En effet, il peut être normal d'observer un jeune phoque seul sur la plage. Sa mère vient alors le récupérer après plusieurs heures, voire quelques jours, sans qu'il y ait de risques. Le phoque est un mammifère marin qui peut rester longtemps hors de l'eau. Lorsqu'un jeune phoque est trouvé posé, le plus souvent par des promeneurs, ceux-ci préviennent l'observatoire Pélagis responsable du Réseau National Echouage. L'observatoire ensuite, avertit les intervenants de Picardie Nature de la présence d'un animal posé. L'intervenant, titulaire de la carte verte, se rend ensuite sur le terrain. Après la prise en compte de nombreux critères : localisation de l'animal, fréquentation du lieu de découverte, état de l'animal, heure et coefficient de marée, etc... Le jeune est alors jugé en détresse ou non. La personne titulaire de la carte verte, formée et habilitée à intervenir sur les mammifères marins échoués reprend contact avec l'observatoire Pélagis afin de trouver une place en centre de soins pour l'animal.

Comparaison signalement et jeunes de l'année échoués



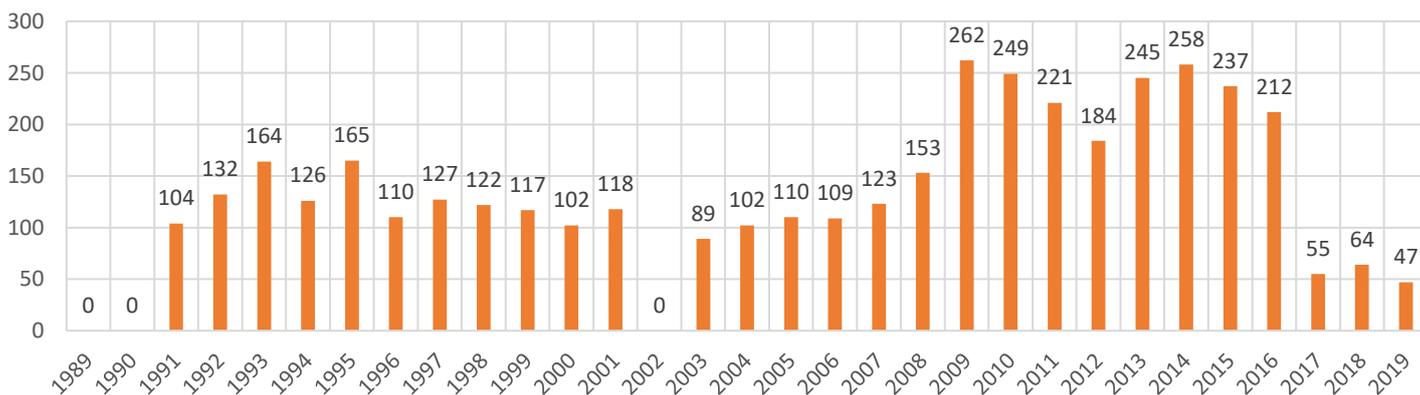
Le nombre de signalement de mammifères marins correspond aux nombres d'échouages morts ou vivants, de phoques ou d'autres espèces de mammifères marins qui ont été traités par Picardie Nature durant l'année après les appels de l'observatoire Pélagis ou de particuliers présents sur place. Les données sont incomplètes pour le moment, elles seront mises à jour sous peu.

5. Volet étude

Au cours de cette Surveillance Estivale, 50 terrains de comptages ont été tenus :

- Au sol : 34 comptages terrestres et 13 comptages maritimes
- En altitude : 3 comptages ULM

Nombre de comptage effectué pendant la SE



Avant 2017, le chenal de la Somme se trouvait à environ 2.5 km du poulier de galets du Hourdel. Les équipes de comptages se plaçaient de part et d'autre du chenal, au sud ou au nord en Réserve Naturelle Nationale, pour dénombrer les animaux. Au cours de l'année 2017, par des mouvements naturels de sable et par la pression des courants, le chenal s'est déplacé au bord du poulier, devant la pointe du Hourdel. Les groupes de phoques ayant besoin de se placer à proximité d'une eau profonde pour s'échapper en cas de danger, ils trouvent ces emplacements au bord du chenal.

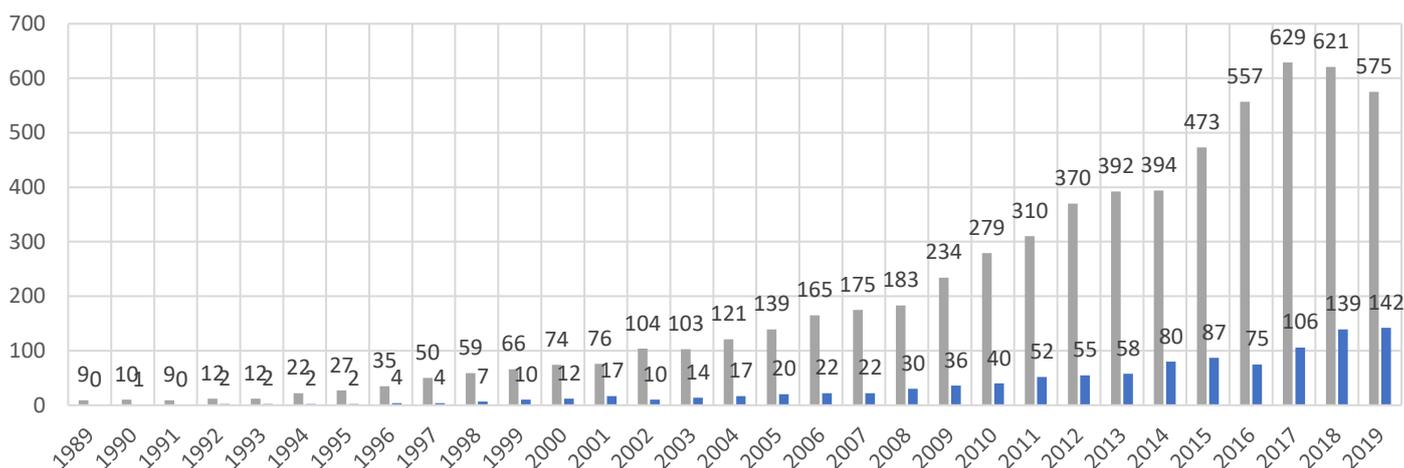
Les phoques sont donc, depuis 2017, pour un certain nombre, visible à l'œil nu depuis Le Hourdel. Certains étant même à une distance de moins de 50 mètres. Nous n'avons donc plus besoin d'autant d'équipes, les équipes en Réserve Naturelle Nationale étant pour l'instant peu utiles vu le positionnement des animaux. Lors du changement d'organisation de la mission mammifère marin, la diminution des financements nous a contraint à réduire le nombre de bénévoles accueillis par semaines pendant la Surveillance Estivale. La diminution du nombre d'opérations de terrain correspond, par chance, à un nouveau positionnement des phoques depuis 2017, le long du chenal devant la pointe du Hourdel. Le nombre de comptage a été réduit tout en continuant à respecter notre engagement traduit dans le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale.

Pour nous adapter à la pression touristique de plus en plus importante, surtout à la pointe du Hourdel, nous avons décidé de privilégier les interventions auprès du public et la sensibilisation, en ajoutant un deuxième point d'observations.

Pour les deux espèces de phoques, les effectifs maxima ont été dénombrés le 9 juillet, au cours d'un survol ULM : **575 phoques veaux-marins dont 142 jeunes nés cet été et 223 Phoques gris.**

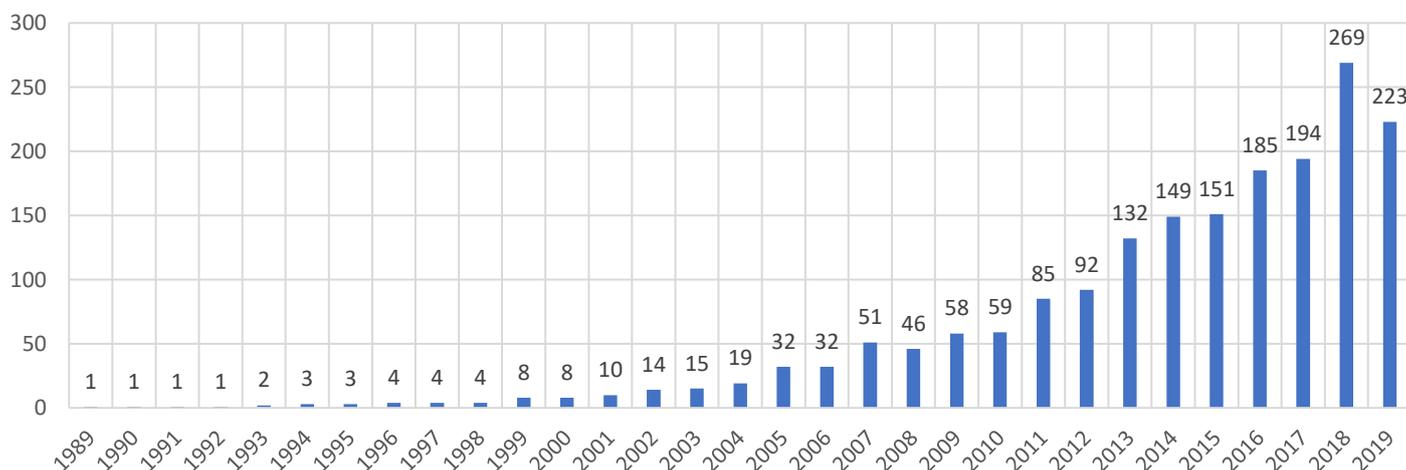
Phoque veau-marin (*Phoca vitulinae*)

■ Effectif maximum Pv ■ Nombre de naissances Pv



Phoque gris (*Halichoerus grampus*)

■ Effectif maximum Hg



Les effectifs maxima sont des données qui montrent l'état de la colonie mais aussi, indirectement l'état de la baie et de son environnement ainsi que des populations de poissons, le phoque étant un marqueur de l'état de son environnement.

Une diminution des effectifs pourrait signifier la possibilité d'une épizootie touchant les deux espèces ou sur leurs proies, un espace insuffisant pour la population ou des dérangements trop importants. La moyenne du nombre de phoques présent pendant l'été 2019 s'élève à 306 phoques veaux-marins et 50 phoques gris, malheureusement cette moyenne de Phoque gris n'est pas représentative, les groupes étant répartis sur des reposoirs non-visibles lors des comptages terrestres.

Les maxima ne reflètent pas le nombre de phoques présents en baie tout au long de l'année. Les animaux ne sont présents que sur un court laps de temps en fonction de différents facteurs comme la météo, la période de reproduction, les horaires de marées et leur coefficient ... De plus, les animaux sont davantage présents sur les reposoirs en période estivale que le reste de l'année, d'où plus facilement dénombrables quand ils ne sont pas dérangés.

De nombreux problèmes ont été rencontrés cet été, en plus des aléas habituels pendant la SE, le moteur de notre bateau a rendu l'âme après 10 ans de bon et loyaux services, un tout nouveau a donc pris sa place quelques jours à peine avant les week-ends chargés de la première quinzaine de juillet.

Le travail de photographies et de photo-identification que nous avons prévu de réaliser cet été n'a pu être mené à bien compte tenu d'un changement de comportement des groupes des phoques, devenus plus craintifs, probablement en raison du nombre élevé de passage des bateaux à moteurs emmenant des touristes.

6. Conclusion

Durant cet été 2019, l'effectif maximum a été de 575 phoques veaux-marins, dénombrés le 9 juillet. Ce nombre est inférieur au maximum de 621 phoques veaux-marins enregistré en 2018, lui-même légèrement inférieur aux 629 phoques veaux-marins enregistré en 2017. Cela peut être un début de stabilisation des effectifs de phoques veaux-marins en baie de Somme. Cependant il faudra attendre quelques années pour confirmer la stabilisation de la courbe d'accroissement. Par ailleurs, nous avons dénombré 142 naissances de phoques veaux-marins, soit peu d'augmentation avec les 139 naissances de 2018.

Pendant la Surveillance Estivale 2019, le maximum de phoques gris a été de 223 individus recensés le 9 juillet. L'espèce présente une diminution de la population par rapport aux 269 individus maximum observés en 2018. Cependant, comme pour le phoque veau-marin, il faudra attendre quelques années pour confirmer la tendance.

La mise en place de la surveillance estivale des phoques en baie de Somme a de nouveau, cette année, tenté de préserver au mieux la tranquillité des phoques sur leur reposoirs de marée basse et la relation mère-petit jusqu'au sevrage. Pour cela la mise en œuvre d'interventions et la sensibilisation des personnes s'approchant des reposoirs est toujours indispensable. La création d'autocollants et de panneaux de délimitation de zones a facilité la tâche des bénévoles dans leurs interventions auprès du public.

L'organisation d'une telle opération demeure complexe et dépendante de très nombreux paramètres parmi lesquels l'engagement et la discipline des bénévoles sélectionnés provenant de toute la France et même d'autres pays européens proches. Le respect du règlement intérieur, une programmation réfléchie des interventions et un planning précis des équipes sont nécessaires à la réussite des missions et à la sécurité des bénévoles qui ont dû faire face cet été, encore, à l'agressivité de quelques promeneurs.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles de la Surveillance Estivale 2019 et nous soulignons leur remarquable investissement et leurs prises d'initiatives, dans une ambiance agréable d'échanges et de partage malgré le fait que le travail indispensable qu'ils ont réalisé, n'a pas été particulièrement facilité par les conditions météorologiques.

Nous nous réjouissons de la collaboration constante et efficace avec les agents l'ONCFS et avec l'équipe des gardes de la Réserve Naturelle de baie de Somme, très sollicitée également par la sur-fréquentation dans la Réserve.



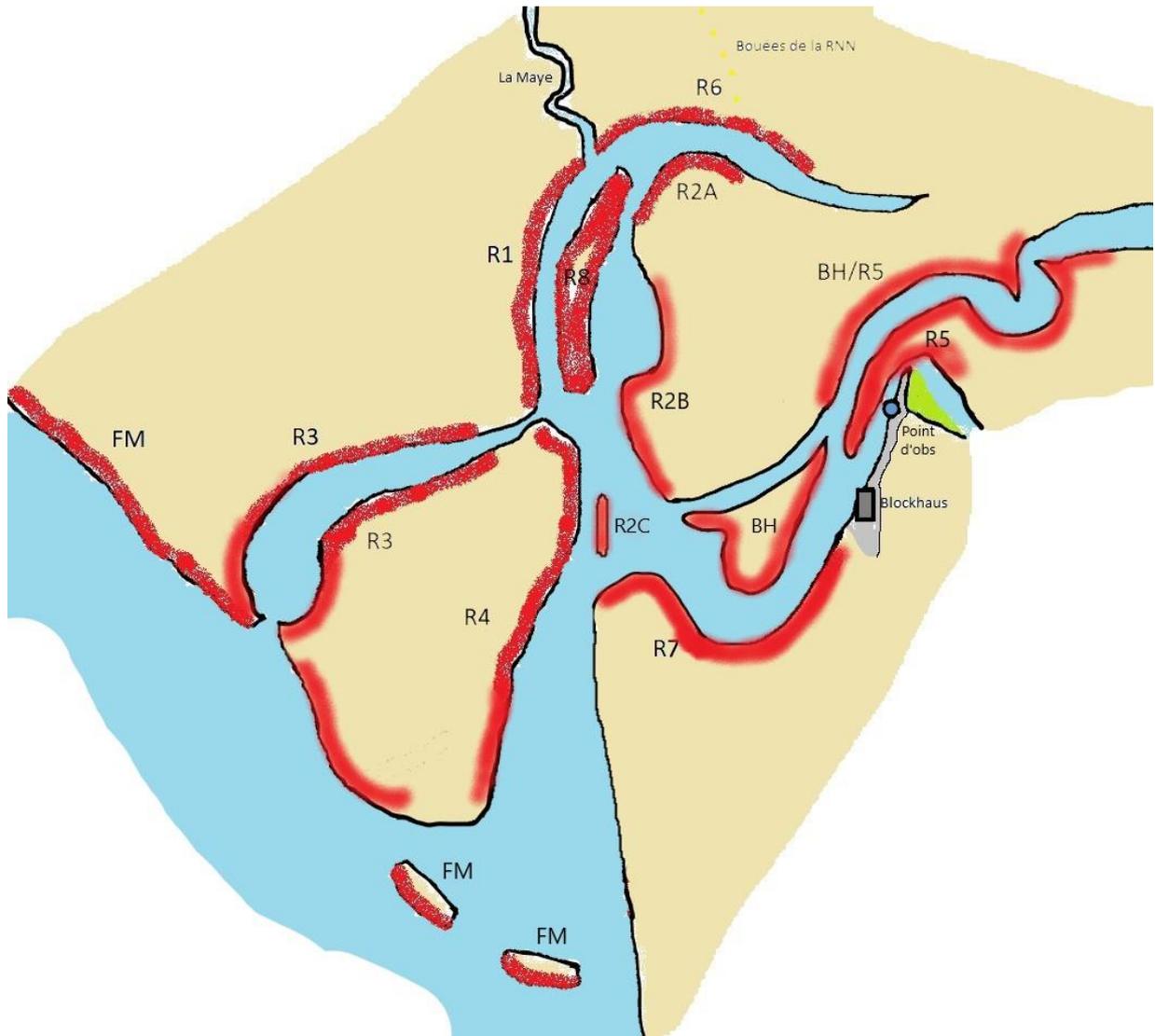
Nous remercions également les agents des Polices Municipales des communes du Crotoy, de Saint-Valery-sur-Somme et de Cayeux-sur-mer pour leur aide, en particulier lors de la découverte d'un jeune isolé.

7. Annexes

Annexe 1 : Liste des bénévoles de la surveillance estivale 2018

	NOM	Prénom	Date d'arrivée	Date de départ
Mme	DEVILLARD	Louison	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
Mme	VALEREAU	Pauline	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	PELLET	Tara	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
M	BRUNELLI	Guillaume	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	BERNARD	Anissa	Samedi 10 août	Samedi 24 août
M	VERDOT BOURDON	Gabriel	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
			Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	CHATELET	Patricia	Samedi 6 juillet	Lundi 22 juillet
Mme	PERCEVAULT	Soizic	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	BERTIAUX	Emma	Samedi 10 août	Samedi 24 août
Mme	LE GALLOU	Iona	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	GOMEZ	Julie	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
Mme	CALZAN	Héloïse	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	BRUN	Manon	Samedi 10 août	Samedi 24 août
Mme	MASSART	Salomé	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
Mme	BAUDOINT	Maïlys	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
M	CARENTON	Nicolas	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
M	LIENARD	Frédéric	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
M	PIETTRE	Loris	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
M	THEENIVS	Yoan	Samedi 6 juillet	Samedi 20 juillet
Mme	GENDRE	Céline	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
Mme	DE CHABALIER	Ségoène	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	BOURBON	Kim	Samedi 6 juillet	Samedi 20 juillet
M	BERTHET	Yann	Samedi 6 juillet	Samedi 20 juillet
Mme	LUTZ	Nina	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	OBERTI	Camille	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
			Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
M	GENG	Alexandre	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
M	MARCHAND	Théo	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
Mme	VALIN	Céline	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
Mme	URIOT	Magalie	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
Mme	NORMAND	Léa	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
Mme	PERROTTE	Alexandra	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
Mme	HUET	Apolline	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	L'HUILLIER	Magali	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
Mme	MULLER	Julie	Samedi 29 juin	Samedi 20 juillet
Mme	BAUDRAS	Mélanie	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
Mme	RUCHET	Lucie	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
M	ABDI	Magid	Samedi 13 juillet	Dimanche 21 juillet

Annexe 2 : Carte des reposoirs 2019



Annexe 3 : courrier adressé aux 4 structures à caractère commercial, organisatrice de sorties en pirogue

Amiens, le 10 juillet 2019

**Club de Kayak de mer et de Va'a
de la Baie des phoques
Quai Jeanne d'Arc
80230 Saint-Valéry-sur-Somme**

**La canoterie
16 Quai Jules Verne
80230 Saint-Valéry-sur-
Somme**

**Baie de Somme canoé-
Kayak Base Nautique,
104 Rue Principale
80550 Le Crotoy**

**Club Ma Baie de Somme
Rue de la Butte
80550 Le Crotoy**

Lettre recommandée avec AR

Objet : dérangements des phoques pendant la période de reproduction

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation suivante.

La baie de Somme accueille 60% des effectifs français du phoque veau marin et constitue donc un site d'importance nationale pour cette espèce, en particulier pour la reproduction. Chaque année, depuis plus de trente ans que notre association met en place une surveillance estivale, nous observons des dérangements des couples mères-petits pendant la période la plus critique, c'est-à-dire entre mi-juin et mi-juillet. La baie de Somme devient progressivement un parc d'attraction.

Les observations de nos bénévoles, sur le terrain, ont mis en évidence un nombre d'échouage de jeunes particulièrement élevé depuis deux semaines. Leur état de maigreur laisse à penser que les moments d'allaitement sur les reposoirs sont perturbés. Parallèlement au suivi des couples mères-petits, nos bénévoles ont également constaté une augmentation de la fréquentation du chenal par des kayakistes individuels ou en groupe et par vos pirogues. Concernant ces dernières, des comportements inadaptés ont été observés :

- Des pirogues pointant leur nez vers les groupes de phoques provoquant des mises à l'eau
- Des pirogues passant à quelques mètres des reposoirs au lieu de prendre la rive opposée, provoquant des mises à l'eau
- Des pilotes s'appelant entre eux et perturbant la tranquillité des animaux
- Des pilotes et des touristes debout dans les pirogues devant les reposoirs.
- Un pilote descendu de pirogue à quelques mètres d'un jeune phoque empêchant la mère de revenir
- Des pirogues stationnant sur des reposoirs après mise à l'eau des phoques et les empêchant d'y retourner
- Au flot, des pilotes passant très près des reposoirs hors chenal et y attendant empêchant les phoques d'y retourner
- un touriste interpellé après une mise à l'eau et qui pensait que les phoques allaient à l'eau pour jouer avec les embarcations.

Au cours du dernier week-end du 6 et 7 juillet, nos bénévoles ont observé jusqu'à 9 de vos pirogues emportant chacune 12 personnes ! Notre association avait pourtant mis en place depuis deux mois une action de sensibilisation des professionnels du tourisme de nature proposant l'observation des phoques dans leurs activités commerciales, mais il semble que nos messages de prudence et de préservation de la faune sauvage et des habitats n'aient eu qu'une portée limitée. Hors à trop déranger la colonie de Phoques, vous risquez de n'avoir plus de phoques à montrer dans des conditions satisfaisantes lors de vos sorties, ce qui remettrait en cause la pérennité de votre activité.

Il ne peut y avoir d'un côté des structures associatives ou publiques qui contribuent à la protection de la faune sauvage et à la gestion de la Réserve Nationale de Baie de Somme, comme Picardie Nature, l'ONCFS et le SMBSGL gestionnaire de la Réserve et, de l'autre, des entreprises commerciales qui amènent des touristes en nombre pendant la période la plus délicate pour la colonie de phoques, sans concertation entre elles pour réduire leurs activités potentiellement perturbatrices dans une partie de l'estuaire.

Nous vous rappelons que la « destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos du Phoques veau-marin et du Phoque gris » sont interdites par l'arrêté ministériel du 1er juillet 2011. « Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de ces deux espèces, aussi longtemps qu'ils sont utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos ».

A défaut d'une prise de conscience des acteurs du tourisme de nature, utilisant les phoques, et un engagement de leur part pour réduire la pression sur la faune sauvage, notre association interviendra, par différents moyens, auprès des services de l'Etat, du SMBSGL et du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la côte d'Opale pour que soit instauré un dispositif de régulation de ces activités commerciales d'observation des phoques en embarcation à certains moments de l'année.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le président
Patrick THIERY

Copie pour information à : M. le Sous-Préfet d'Abbeville, M. le DREAL Hauts de France, M. le Président du Parc Naturel Marin, M. le Président du SMBSGL, M. le Directeur de la Réserve Nationale de Baie de Somme, M. le chef de brigade départementale de l'ONCFS

Les actions menées par Picardie Nature dans le cadre du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme sont permises par le soutien des adhérents et des donateurs, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, et grâce à de nombreuses structures :

Pour leur soutien financier :



Pour leur appui technique :



Pour la prise en charge des phoques dans leur Centre de Soins de la Faune Sauvage :



Pour leur coopération scientifique :



Et avec la participation de :

